

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.173

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 15 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 08 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 08 décembre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU  
M. René-Luc CHABASSE représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON  
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Philippe CAU représenté par M. Jean-Paul CLECH  
Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme CIRAUD-LANOUE  
Mme Nancy LEFEBVRE représentée par Mme Dominique PARSIGNEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : MME SERRE

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions à diverses associations.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission Scolaire en date du 24 novembre 2017,
- Vu la proposition de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

#### **Article 6574 Fonction 20**

○ Collège Henri Dunant SEGPA	880,00 €
○ Lycée de l'Atlantique	1 000,00 €
○ Ecole Maternelle de l'Yeuse	300,00 €
○ Ecole Élémentaire La Clairière	400,00 €
○ Ecole Maternelle Louis Bouchet	648,00 €
○ FSE Collège Zola	1 000,00 €
○ Orchestre d'Harmonie du Collège Zola	1 000,00 €
○ Ecole Élémentaire Jean Papeau	2 000,00 €
○ Lycée Cordouan	250,00 €
○ Les petits amis de Maine Geoffroy	1 491,00 €

#### **Article 6574 Fonction 30**

○ ADER (Association de Défense de l'Eglise de ROYAN)	5 000,00 €
---	------------

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 19 décembre 2017

Le Maire,  
Patrick MARENGO